

Services Techniques / Pôle Espaces Publics

N/Réf. : SC/SR/FD/FR/24/AUT/152

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

fdomergue@bourgoinjallieu.fr

Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public –
Bal du 13 juillet et vide grenier du 14 juillet

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

La Croix Rouge Française, 22 bis avenue de Champ-Fleuri - 38300 BOURGOIN-JALLIEU, à organiser les festivités suivantes :

- **Bal de la fête nationale le samedi 13 juillet 2024 au Parc des Lilattes**
 - **Vide-grenier le dimanche 14 juillet 2024 de 5h30 à 16h00 au Parc des Lilattes**
- A cette occasion, les véhicules des organisateurs et des exposants seront autorisés à circuler sur les allées en enrobé du parc.
- Les lieux devront être rendus propre.
- Clé à venir chercher aux services techniques. Bien refermer pour éviter l'intrusion dans le parc.

A Bourgoin-Jallieu, le lundi 24 juin 2024

Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire
en charge des Espaces Publics,
de la Voirie et des Espaces Verts



Mairie de Bourgoin-Jallieu

CS 62010

38307 Bourgoin-Jallieu Cedex

04 74 93 00 54

bourgoinjallieu.fr



